

Bilan social de La Poste, éternelle dernière de la classe sociale

Cette année encore, la présentation du bilan social et du rapport de situation comparée de La Poste maison mère en comité technique national confirment le peu de cas que ses dirigeants et la tutelle gouvernementale font de la question sociale au sein de l'entreprise publique.

Emploi, une stratégie réfléchie de précarisation....

Coté emploi, nous connaissons un solde négatif de 7 023 équivalents temps plein, une tendance qui se confirme chaque année (cf tableau ci dessous) et qui fait partie intégrante de la stratégie du groupe qui exploite toutes les ressources possibles pour évacuer l'emploi pérenne. A ce titre, tous les leviers de la précarisation sont activés, l'interim avec une croissance de 37% en un an et 6 489 emplois à temps plein, les CDD avec 22 461 temps pleins en 2016, soit une croissance de 13%. Enfin le recours à la sous-traitance dans le colis et l'express peut atteindre 98% des tournées, dernier avatar le recours à l'auto-entrepreneuriat avec l'acquisition de l'entreprise de livraisons à vélo STUART.

.... au prix de la santé des postier-es

Une autre des grandes faiblesses des bilans qu'affiche La Poste réside dans les indicateurs très inquiétants de l'absentéisme pour maladie. Le «vieillissement des postiers» n'est bien sûr pas en cause exclusive ici, comme le prouvent les chiffres de l'absentéisme chez les personnels salarié-es supérieur à ceux des fonctionnaires, par définition plus âgés.

Citons aussi l'augmentation préoccupante des taux de fréquence et de gravité des accidents du travail. En 2016 pour La Poste on atteint un taux de fréquence de 25,67 (11,04 à la SNCF) et de gravité à 1,40 (0,49 à la SNCF), des indicateurs en hausse régulière qui devraient préoccuper les dirigeants de La Poste et de la tutelle gouvernementale.

L'alerte sociale est toujours d'actualité

Ces données corroborent et justifient amplement l'alerte que nous lançons en septembre 2016, interpellant la direction de La Poste ainsi que le gouvernement de l'époque sur la crise sociale majeure que subit La Poste. Nous constatons aussi l'innocuité des accords tels que «Qualité de Vie au Travail» de 2013 dans lequel était clairement établi que : *«L'enjeu de la négociation sur ce thème est de mettre en place les conditions de l'ambition affirmée de faire de La Poste une entreprise pionnière en matière de bien-être au travail»*. Non signataire de cet accord, notre fédération n'a eu de cesse d'exiger des vraies mesures de prévention primaires, dès la conception des activités ou des organisations du travail, une notion qui semble étrangère aux dirigeants de La Poste.

La tension reste très forte dans les services avec des réorganisations constantes et une stratégie qui use de l'emploi comme d'un levier de profit, au détriment des personnels mais aussi de la population qui voit les services postaux se dégrader. Pour la fédération SUD PTT, il s'agit de continuer à lancer l'alerte, à mobiliser les personnels et à user de tous les moyens pour que les conditions de travail et d'emploi soient enfin améliorées dans le premier service public de proximité.

Paris le 18 juillet 2017

**Fédération
des activités postales**

et de télécommunications

25/27 rue des Envierges 75020 Paris

